



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Nouveau site idéalement situé pour une Auberge de jeunesse, regroupement stratégique pour les collèges des Terreaux et des Sablons

Deux projets ambitieux pour la Ville de Neuchâtel

Un emplacement idéal proche de la gare, aux Sablons, pour une nouvelle Auberge de Jeunesse, un collège regroupé sur un seul site, agrandi, aux Terreaux: la Ville de Neuchâtel, par ses directions du Tourisme et de l'Education, a annoncé ce mardi 28 juin le lancement de deux projets ambitieux, étroitement liés, qui permettront d'une part de replacer le chef-lieu cantonal sur la carte nationale et internationale des Auberges de jeunesse, mais aussi de répondre au défi d'offrir des locaux scolaires adéquats au centre-ville.

La directrice de l'Education, la conseillère communale Christine Gaillard, et le directeur du Tourisme et président du Conseil communal Thomas Facchinetti ont annoncé devant la presse le lancement de deux projets stratégiques et porteurs d'avenir, avec pour objectifs d'une part d'enrichir l'offre d'hébergement touristique, par la transformation du collège des Sablons en Auberge de Jeunesse, et d'autre part d'assurer les besoins futurs en locaux scolaires au centre-ville, en agrandissant le site des Terreaux par l'immeuble voisin, assaini et réaménagé. «Promouvoir Neuchâtel en tant que ville attractive et créer une véritable culture de l'hospitalité font partie des priorités de notre Ville en matière de tourisme. L'ouverture d'une Auberge de Jeunesse est d'ailleurs inscrite au programme politique du Conseil communal», s'est réjoui Thomas Facchinetti. «Il s'agit d'une opportunité qui se présente une fois en cent ans : pouvoir dédier un bâtiment communal idéalement situé à l'enseignement et ceci en plein centre-ville», a ajouté Christine Gaillard.

Deux besoins

La Ville de Neuchâtel cherchait depuis des années un emplacement pour construire ou aménager une Auberge de Jeunesse, afin d'étoffer l'offre en hébergement touristique, en particulier pour les jeunes et les familles. Depuis la disparition de l'Auberge de jeunesse en 1996, puis de l'Oasis en 2004, cette clientèle avait du mal à trouver des lits bon marché en ville. Le chef-lieu a, du coup, disparu de la carte des Auberges de jeunesse, ce qui est regrettable: de par leur âge et leurs possibilités financières, bon nombre des clients des Auberges de Jeunesse reviennent plus tard, souvent dans une catégorie d'hébergement supérieure, lorsqu'ils ont apprécié leur séjour.

En même temps, le Centre scolaire des Terreaux de l'éoren (Ecole obligatoire région Neuchâtel), réparti sur six collèges, est depuis plusieurs années à l'étroit. Outre la densification de la population, les réformes scolaires et notamment la rénovation du cycle 3 augmentent les besoins en locaux. Ainsi, pour les deux bâtiments des Terreaux (19 classes) et des Sablons (9 classes), qui accueillent le cycle 3 en plus de quelques classes de primaire, il manquera selon les divers scénarios 4 à 8 salles.

Une opportunité unique

Différentes options ont été étudiées pour répondre à ce double besoin. Une opportunité unique s'est alors présentée: la possibilité de réaffecter le bâtiment sis au passage Maximilien-de-Meuron 6, propriété de la Ville et voisin du collège actuel des Terreaux, en bâtiment scolaire. Une fois assaini et aménagé selon les nouveaux besoins, ce bâtiment

pourrait accueillir jusqu'à sept salles en plus qu'au collège des Sablons. Les lieux permettraient par ailleurs la création d'une salle de dessin, d'une salle de biologie et d'une salle polyvalente. La Ville a rencontré tous les locataires actuels du bâtiment - associations, acteurs culturels notamment - pour étudier avec eux des solutions de relogement.

Pour la présidente de l'éorén Isabelle Weber, la nouvelle configuration répond parfaitement aux besoins de l'organisation scolaire, offre un bel outil à un enseignement de qualité et respecte en outre les impératifs financiers du syndicat.

« Enchantés de réaliser ce projet »

Vidé de ses classes, le collège des Sablons sera alors réaménagé et transformé, concours d'architecture à l'appui, en une Auberge de Jeunesse d'une capacité d'environ 120 lits. L'emplacement est idéal, car situé à proximité tant de la gare que du centre-ville. Pour René Dobler, vice-directeur de l'Association des Auberges de Jeunesse Suisses (AJS), «le collège des Sablons offre des possibilités très prometteuses. Nous serions enchantés de réaliser ce projet et apporter ainsi une contribution au tourisme à Neuchâtel. En tant que membre d'une organisation mondiale qui est aussi la plus importante organisation de Suisse pour le tourisme des jeunes et des familles, il nous importe de réfléchir au réseau de nos Auberges, car dans les dernières décennies plusieurs établissements entre Soleure et Lausanne, ainsi que dans le Jura, ont fermé leurs portes. Nous sommes donc convaincus que grâce à l'implantation d'une Auberge en ville de Neuchâtel, qui possède par ailleurs un bon potentiel touristique, nous attirerons un grand nombre de clients. » L'AJS devrait exploiter l'Auberge de jeunesse de Neuchâtel.

Trois directions travaillent main dans la main pour faire aboutir ces deux dossiers stratégiques: celles du Tourisme et de l'Education, alors qu'un groupe de coordination stratégique, placé sous la responsabilité de la direction de l'Urbanisme, assure la cohérence d'ensemble du projet. Une démarche transversale et innovante pour ces projets dont la mise en œuvre devra être parfaitement synchronisée. Le Service des bâtiments a effectué une première analyse montrant la faisabilité de ces réaffectations ainsi qu'une première estimation des coûts d'assainissement. Des demandes de crédits seront soumises successivement au Conseil général. L'une portera sur la rénovation du bâtiment Maximilien-de-Meuron 6, puis une deuxième sur l'organisation d'un concours d'architecture pour la future Auberge de jeunesse, enfin une troisième sur les travaux de transformation du collège des Sablons. Le calendrier prévisionnel actuel est le suivant :

Terreaux-Est

Automne 2016 : Elaboration de l'avant-projet et estimation des coûts
Printemps 2017: Demande de crédit au Conseil général
Printemps 2018 : Début des travaux
Rentrée 2019 : Ouverture du collège

Auberge de Jeunesse

Automne 2016 : Elaboration de l'avant-projet et estimation des coûts
Été 2017 : Demande de crédit au Conseil général pour le concours d'architecture
2018 : Concours d'architecture, demande de crédit pour la transformation.
Rentrée 2019 : Début des travaux
Été 2020 : Ouverture de l'auberge de jeunesse

Neuchâtel, le 28 juin 2016

Directions du Tourisme et de l'Education

Renseignements complémentaires:

Thomas Facchinetti, directeur du Tourisme, tél 032 717 75 01, thomas.facchinetti@ne.ch
Christine Gaillard, directrice de l'Education, tél 032 717 74 02, christine.gaillard@ne.ch